

Collège B1

Gianfranco Rebutini, « Laboratoire d'anthropologie politique », CNRS, EHESS, Paris

**S'ENGAGER POUR L'AVENIR DE L'ANTHROPOLOGIE
ET L'INDEPENDANCE DE LA RECHERCHE**

Discipline des plus cruciales pour comprendre les transformations radicales et profondes que traverse le monde, l'anthropologie n'a jamais été aussi pertinente. Ses champs de recherche se sont très largement diversifiés ces dernières années. Ils correspondent à des interrogations épistémologiques, théoriques et méthodologiques majeures et témoignent de la capacité de renouvellement, de la vitalité et de l'effort comparatif de la discipline : l'ouverture de nouveaux terrains s'est accompagnée de modes d'investigation originaux, contribuant à définir d'autres domaines de recherche et à élaborer de nouveaux paradigmes.

Moins présente à l'université, l'anthropologie occupe une place importante au CNRS, raison pour laquelle le Comité National de la Recherche Scientifique constitue un des lieux majeurs pour défendre la fécondité et la pluralité de nos démarches et pour soutenir les jeunes chercheurs et chercheuses en quête d'emploi. Pour ce faire, une seule attitude nous semble tenable : celle qui associe originalité, haute qualité scientifique, innovation, indépendance et transparence, cinq exigences que le Comité National de la Recherche Scientifique se doit de défendre sans relâche.

Dans le cadre de ses fonctions d'évaluation des chercheurs, des équipes et des candidats aux concours, le CoNRS est le meilleur garant de la diversité et de la qualité des recherches dans notre discipline. Il doit veiller à ce qu'elles s'effectuent avec l'exigence scientifique requise, dans le respect des différentes orientations scientifiques, de la diversité des objets, des écoles, des spécialités, des terrains et méthodes. Il doit veiller à ce que l'évaluation ne se limite pas à des critères exclusivement quantitatifs et bibliométriques, mais se fonde sur les indispensables critères qualitatifs qui rendent compte de la spécificité de chaque discipline. Il convient également de rester attentif à la diversité des productions scientifiques, à la nécessaire articulation recherche-enseignement, à l'importance des temps d'investigation selon les terrains ou les corpus d'enquête entrepris et à l'implication dans les activités collectives.

Les élections au CoNRS de 2025 interviennent alors que le budget 2025 trahit les engagements budgétaires pris pour dix ans par la loi de programmation de la recherche en 2020, que le président du CNRS n'a fait que mettre sur « pause » son projet des « CNRS Key-Labs » contre lequel l'ensemble de la communauté des anthropologues s'est élevée, et alors que l'administration Trump mène des attaques inégalées contre les scientifiques et la science. L'anthropologie, plus particulièrement, subit depuis des années, de par le monde, de nombreuses attaques avec la fermeture de ses départements. Face à ces manœuvres politiciennes et technocratiques, les candidates et candidats de notre liste se veulent les défenseurs actifs d'un fonctionnement collégial de la recherche scientifique publique, dans lequel l'évaluation n'est pas faite *a priori*, en fonction de thèmes à la mode et d'effets de labels, mais au plus près des avancées réelles et véritables de la recherche, par un débat transparent entre pairs élues et élus par la communauté des scientifiques.

Le CoNRS a déjà vu ses attributions réduites, en particulier par la création de l'Agence nationale de la recherche (ANR) et du HCERES. Nous savons que les financements des laboratoires par les dotations des établissements de tutelles stagnent au profit du financement par l'ANR, où les recherches d'anthropologie sont de plus en plus rarement représentées. La volonté de minimiser le rôle d'évaluation du Comité national, le financement sur programmes au détriment des dotations récurrentes, ne vont pas dans le sens de la préservation de la nécessaire diversité de la discipline, surtout lorsque cette politique s'accompagne de la diminution des postes de statutaires au profit de l'augmentation exponentielle des CDD et du nombre des chercheurs précaires.

Dans ce contexte tendu, les élues et les élus s'engagent en tant que véritable équipe mobilisée pour la défense d'une anthropologie audacieuse dotée d'une recherche et d'un enseignement de haute qualité, avec des moyens de travail convenables, en luttant contre la paupérisation et la gestion managériale de la recherche. Nous veillerons à défendre la recherche et les intérêts des chercheurs, des enseignants-chercheurs, des ITA et des équipes dont la capacité d'initiative et de programmation de la recherche doit être préservée, ainsi que ceux des jeunes chercheurs, doctorants et postdoctorants, envers lesquels nous avons un rôle important à remplir. Nous défendrons des critères d'évaluation élaborés collectivement et dans la transparence, ce que seule une instance comme le Comité National peut garantir.

Les candidats porteurs de cette profession de foi se veulent les garants du fonctionnement du **Comité National** de la recherche scientifique. Ils auront à cœur de préserver ce qui fait la richesse et la compétence scientifique des sections, en même temps qu'ils défendront le rôle et les prérogatives du Comité National, notamment en ce qui concerne le recrutement des chercheuses et chercheurs, son rôle dans l'élaboration de la politique de recherche du CNRS, ainsi que sa mission d'évaluation des laboratoires du CNRS. Constitué de personnes issues de l'ensemble de la communauté scientifique, le Comité National doit rester **indépendant** du CNRS. Il doit continuer à être **une assemblée de pairs** venant de différentes institutions et laboratoires et couvrant l'ensemble des champs scientifiques. Les élues et élus travailleront à ce que soit renforcé le rôle des sections dans les relations auprès des directions des instituts du CNRS.

En tant qu'élue, je m'engage à prendre en compte dans **l'évaluation les conditions de travail individuelles et collectives** (structures de recherche, financements...) et toutes les contraintes de l'environnement scientifique, social, relationnel et administratif. Je valoriserai l'ensemble des missions statutaires (recherche, formation à et par la recherche, diffusion des connaissances, expertise, valorisation, administration de la recherche) et œuvrerai pour une **réelle politique de promotion**. Face au HCERES, totalement technocratique, je demanderai que l'évaluation des laboratoires du CNRS soit pleinement confiée aux sections du Comité national.

Pour les questions touchant à l'organisation pratique des **concours**, nous préserverons fermement **l'indépendance des jurys d'admissibilité** formés des membres des sections. Nous rappellerons l'importance de l'avis scientifique ayant mené aux classements des candidatures et nous nous opposerons à leur remise en cause par les jurys d'admission. Pour les concours d'accès au grade de directeur ou de directrice de recherche comme pour les promotions au sein d'un corps, nous demanderons que le nombre de postes ouverts permette **la promotion de tous les agents qui y aspirent légitimement** en raison de leur ancienneté et de leur travail. Nous exigerons des conditions d'examen des dossiers qui garantissent **l'égalité de traitement des candidates et des candidats**.

Voter pour notre liste c'est voter pour :

- des collègues qui s'impliqueront dans **une évaluation de qualité, collégiale, contradictoire et nationale**, à l'écoute de l'ensemble de la communauté scientifique au-delà de leur sous-discipline de compétence **et qui rendront compte à leurs collègues des décisions prises en session ;**
- des chercheurs et des chercheuses qui agiront **pour la défense du CNRS et de la recherche publique ;**
- des collègues **qui s'opposeront à une remise en cause des concours nationaux**, notamment *via* les chaires de "professeur junior", et aux abus du fléchage et du coloriage thématique ou **géographique ;**
- une **représentation légitime** de la communauté scientifique, **composée en majorité d'élues et d'élus**.

S'associent également à cette profession de foi

Dans le Collège A1 :

- **Cédric Parizot**, « Institut de Recherche et d'Etudes sur les Mondes Arabes et Musulmans », CNRS, Aix-Marseille Université, MMSH, Aix-en-Provence

- **Christophe Pons**, « Institut d'Ethnologie et d'Anthropologie Sociale », CNRS, Aix-Marseille Université, Aix-en-Provence

- **Sébastien Tank**, « Centre d'Etudes en Sciences Sociales du Religieux », CNRS, EHESS, Campus Condorcet, Aubervilliers

Dans le Collège B1 :

- **Séverine Gabry-Thienpont**, « Institut d'Ethnologie et d'Anthropologie Sociale », CNRS, Aix-Marseille Université

- **David Picherit**, « Laboratoire d'ethnologie et de sociologie comparative », CNRS, Université de Paris-Nanterre

- **Gianfranco Rebutini**, « Laboratoire d'anthropologie politique », CNRS, EHESS, Paris